

**Fiche 1 – Conduite à tenir - troubles aigus du comportement** (différentes causes : alcool, cannabis, pb.de santé, médicament, ...)

**Traitement de l’urgence**

**Addictions : boite à outils employeur**

1. Repérer :

*Voir description des troubles du comportement sur la fiche de constat des troubles aigus*

2. Sécuriser

⇨ Soustraire la personne à la situation dangereuse

⇨ Accompagner la personne en lieu sûr

⇨ Appeler le secouriste de l'entreprise Tel :

**Ne jamais laisser le salarié seul sans surveillance.**

3. Prendre en charge le salarié :

⇨ Prévenir ou faire prévenir la hiérarchie

⇨ Appeler la police (17) si le salarié est violent

⇨ Réaliser un alcootest ou dépistage de drogues si prévu au règlement intérieur

⇨ Demander un avis médical (SAMU 15)

⇨ Suivre les recommandations du SAMU

⇨ Organiser la prise en charge du salarié si pas prise en charge par le SAMU *(retour au domicile par un tiers ou un membre de la famille, par une ambulance privée, …)*

⇨ Informer le médecin du travail

**En aucun cas la personne n’est autorisée à rentrer par ses propres moyens**

4. Rédiger la fiche de constat :

⇨ Rédiger la fiche de constat en notant l’avis médical du SAMU qui a été donné

⇨ Transmettre la fiche de constat au salarié et au médecin du travail

5. Au retour du salarié dans l’entreprise

⇨ Entretien avec la hiérarchie – La fiche de constat sert de base à l’entretien.

⇨ Programmer une visite médicale avec le médecin du travail

***Pour introduire cette fiche et faciliter l’échange oral que vous pourrez avoir avec votre salarié, voici quelques pistes complémentaires qui aideront éventuellement :***

*Il est conseillé de préparer cet entretien managérial (dans un espace confidentiel et avec suffisamment de temps).*

*• Cet échange doit toujours être fait pendant les heures de travail et dans un lieu institutionnel connu (bureau de direction, salle de réunion…) pour en exprimer toute l’importance.*

*• Montrer à la personne que l’on s’inquiète pour elle et lui demander ce qu’il se passe.*

*• Expliquer la politique de l’entreprise à ce sujet quand elle existe, les règles et procédures, le code du travail, les démarches de prévention.*

*• Aborder le changement du comportement professionnel observé (et uniquement professionnel) du salarié.*

*• Donner des faits précis et avérés concernant le comportement au travail et l’exécution de son travail.*

*• L’informer de la possibilité d’une demande de consultation auprès du médecin du travail à son initiative. Une visite dont le motif sera précisé au médecin du travail peut aussi être demandée par l’employeur*

*• En complément, proposer l’aide des ressources médico-sociales internes ou externes (fiche contacts)*

*Terminer l’échange sur des accords précis concernant les obligations professionnelles qu’il devra de nouveau observer à l’avenir, en conformité avec son contrat de travail et le règlement intérieur de l’entreprise.*



**Fiche 1 - Constat - troubles aigus du comportement**

(différentes causes : alcool, cannabis, pb.de santé, médicament, ...)

**Addictions : boite à outils employeur**

Nom de l’entreprise :

Identification du salarié :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Poste de travail :

Constat effectué :

Date :

Par (*nom et fonction)*:

Témoins :

Lieu précis de l’événement :

Description des troubles du comportement (présence de plusieurs critères) :

□ Difficulté d'élocution □ Troubles de l'équilibre

□ Propos incohérents □ Agitation

□ Désorientation □ Somnolences

□ Agressivité □ Démarche titubante

□ Gestes imprécis □ Etat de malaise

Observations :

Tests de dépistage :

□ Aucun

□ Alcootest - Résultats : □ positif □ négatif

□ Test de dépistage de drogue - □ positif □ négatif

Contre-expertise médicale : □ oui □ non

Effectué par :

En présence de :

Prise en charge

**Appels :**

□ Pompiers 🕽18 □ SAMU 🕽15 ou 🕽112

□ Police ou gendarmerie 🕽17 □ Médecin de ville

□ Médecin du travail

**Suivi :**

□ Maintien en sécurité de la personne dans l’entreprise

□ Évacuation :

□ Hospitalisation transport par : □ par SAMU ou □ ambulance adressée par le SAMU

□ Retour au domicile par la famille ou un tiers *(nom de la personne)*:

□ Retour au domicile par ambulance adressée par l’entreprise selon l’avis du SAMU

Transmission de la fiche

Au salarié le :

Au médecin du travail le :

Demande de consultation avec le médecin du travail : □ oui □ non